

PROTCOLE SANITAIRE / COVID-19

Collège Pierre de Coubertin – LEGE

*Document travaillé avec le CESC restreint le 12 mai 2020
adapté le 13 mai avec les conseils du Dr Barbereau et les représentants de parents
présenté aux membres du CHS et du CA le 15 mai 2020
revu et voté lors du CA du 22 mai 2020
modifications en bleu pour l'accueil à partir du 22 juin 2020*

Le 16 mars 2020, en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, touchant la France, l'ensemble des établissements scolaires a été fermé. Un dispositif d'enseignement à distance a été mis en place afin de maintenir la continuité pédagogique.

Un plan de déconfinement progressif va permettre la réouverture des collèges à partir du 18 mai 2020 et dans un premier temps aux élèves de 6ème et de 5ème.

Ce document a été élaboré dans le respect strict des préconisations émises par le ministère des solidarités et de la santé en date du 30 avril 2020, condition première permettant la réouverture du collège Pierre de Coubertin. Les personnels du collège seront informés du respect de ces règles en visio-conférence le mardi 12 mai et lors de la préparation de rentrée du 15 mai. Les règles précisées ont été construites en tenant compte des bâtiments et des installations sanitaires de l'établissement et du nombre d'adultes pouvant encadrer les élèves.

Sommaire :

1.Principes généraux et critères d'accueil des élèves	2
2.Consignes pour tous.....	3
3.Fonctionnement du collège	5

4. Plan de circulation..... 10

1. Principes généraux et critères d'accueil des élèves

Respect strict des 5 fondamentaux précisés par le ministère des solidarités et de la santé

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

En cas de non-respect strict des règles sanitaires et organisationnelles :

Tout élève, pour sa propre sécurité et celle de tous, sera amené à respecter les règles sanitaires scrupuleusement. Un rappel sera fait tous les matins. Tout manquement répété pourra amener le chef d'établissement à prendre les mesures d'éloignement nécessaires et mettre fin au dispositif de la scolarité en présentiel.

Des retards à répétition seront considérés comme un non-respect des règles organisationnelles.

Critères de priorité respectée pour l'accueil des élèves :

- Scolariser les enfants des personnels mobilisés dans la lutte contre l'épidémie (soignants, enseignants, gendarmes, postiers, ...)
- Scolariser les élèves pour qui le confinement a été source de difficulté scolaire
- Scolariser les élèves porteurs d'un handicap
- Poursuivre l'enseignement à distance pour les élèves restant au domicile

Nouvelles règles de distanciation physique :

- La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.
- La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée. En outre, si le mobilier des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique, tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...), y compris pour proposer d'autres activités (études, 2S2C).

Après analyse de tous ces éléments, il est décidé d'un accueil maximum de 100 élèves par jour. Une alternance dans la présence des élèves sera organisée en fonction des critères de priorité si cet effectif est dépassé.

2. Consignes pour tous

La réussite de ce retour en classe impose que chacun à son niveau respecte les règles précisées dans ce protocole.

ELEVES

Se laver régulièrement les mains ou appliquer des gestes d'hygiène rigoureux

- Avant chaque entrée ou sortie de classe ou de la restauration ;
- Avant et après être allé aux sanitaires, nettoyage des mains au savon et à l'eau et séchage au papier à usage unique ou à l'air libre. L'accès au préau sera limité à la circulation vers les sanitaires ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué : se désinfecter les mains¹ ;
- Avant de quitter le collège.
- **Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.**

Respecter les règles de distanciation physique à tous les moments de la journée :

- Respecter les règles et le sens de circulation dans les bâtiments et hors des bâtiments. Les élèves seront pris en charge par les enseignants et les assistants d'éducation pour accéder ou quitter les salles de classe.

Port du masque :

Le port du masque² « grand public » est **OBLIGATOIRE** dans toutes les situations où les règles de distanciation ne peuvent être respectées (ex : les récréations, circulations, AESH et l'élève qu'elle accompagne, ...). Cependant, conformément à l'article 36 du Décret n°2020-663 actualisé le 3 juin 2020³, dès lors que les enseignants et les élèves sont en salle de classe et que les distanciations sociales sont respectées, les enseignants tout comme les élèves n'ont plus d'obligation à porter le masque.

PERSONNELS

Les règles précédemment citées sont applicables à tous.

¹ Du gel hydro alcoolique sera disponible dans chaque salle

² 4 masques lavables 20 fois seront distribués à chaque élève et chaque membre du Personnel.

³ Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire mis en vigueur le **03 juin 2020**, article 36.

Utilisation du matériel informatique : chaque professeur protégera le clavier et la souris avec un film plastique étirable disponible dans chaque salle. Il utilisera exclusivement les feutres et la brosse qui lui seront personnellement fournis.

Avant de sortir de classe, chaque enseignant ouvrira les fenêtres pour aérer les salles. Les poignées et le poste de travail devront être désinfectés après chaque usage : principe du "Je touche, je désinfecte".

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. **Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves. Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.**

PARENTS

Avant le départ pour le collège vous devrez IMPERATIVEMENT :

- **Vérifier que votre enfant n'a pas de température, ni de signe de maladie quelconque.** Le seuil de la température est de **37°8**. En cas de doute, il est préférable de le garder à la maison ;
- Lui rappeler les gestes barrières plus particulièrement au long du trajet et au collège ;
- Vérifier OBLIGATOIREMENT que votre enfant a ses **deux masques** « Grand public⁴ » et **2 sacs hermétiques** (sacs de congélation format moyen) afin d'y mettre les masques usagés ;
- Vérifier qu'il dispose d'un **livre** ou d'une revue, pour les temps de pause et le "Quartier livres" ;
- Vérifier qu'il est en possession d'une **gourde** pour boire (elle sera aussi utilisée pour la demi-pension) ;
- Vérifier qu'il a des **mouchoirs en papier** ;
- Vérifier qu'il dispose de son **matériel scolaire** et ses **documents pédagogiques** (aucun échange ou prêt de matériel ne sera possible) ;
- Veiller à la **ponctualité** de votre enfant. Les retards durant cette période sont à éviter au maximum.
- Ne pas entrer dans l'établissement, sauf sur rendez-vous ;

INTERVENANTS EXTÉRIEURS ET VISITEURS

L'accès à l'établissement est limité autant que possible. Il est nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone et de se présenter à l'accueil pour être pris en charge dans le respect des consignes.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs, auxquels il est demandé de porter un masque grand public, peuvent désormais entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains.

⁴ Le collège lui en fournira 4 lavables 20 fois à 60°C.

3. Fonctionnement du collège

ENTRETIEN ET VENTILATION DES LOCAUX

Les locaux sont nettoyés et désinfectés avant la reprise.

Nettoyage et désinfection au quotidien :

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).
- Toilettes : avant chaque temps de pause (récréations et temps du midi) avec réapprovisionnement du savon et des serviettes en papier ;
- En début et en fin de séance le professeur nettoie son espace de travail (produits à disposition) ;

Ventilation des locaux :

Ils seront ventilés au moins 10 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Le respect de la ventilation est de la responsabilité des agents matin et soir, de l'occupant de la salle à tous les autres moments.

LES SALLES DE CLASSE

- Attribution d'une salle **par division** ;
- Attribution d'une place à chaque élève et aucun déplacement en classe sauf si nécessaire et organisé par un adulte ;
- Respect du sens de circulation lors des entrées et sorties pour éviter tout croisement ;
- Echange d'objets et de matériel strictement INTERDIT ;
- Obligation de laisser les affaires personnelles dans la salle ;
- Cours avec portes maintenues ouvertes et ventilation des locaux en continu dès que possible ;
- Respect de la disposition du mobilier établie pour respecter la distanciation physique.

GESTION DES CIRCULATIONS

RESPECTER les sens de circulation mis en place pour éviter les croisements
En cas de doute, consulter le plan de circulation et les affichages

Accueil :

- Une seule personne à la fois à la loge ;
- Les interactions se feront à la fenêtre de la loge d'accueil ;
- L'accès des parents à l'établissement est soumis à rendez-vous.

Bâtiment pédagogique :

- L'accès aux salles se fera sans croisement d'élèves, un escalier étant dédié à la montée en salle et un autre à la sortie du bâtiment ;
- Les plans de circulation seront affichés et facilement accessibles aux usagers.

Salles spécifiques :

L'accès aux salles multimédia et de technologie n'est pas autorisé pour les élèves. Les postes informatiques du CDI seront utilisables uniquement pour des élèves dont l'accueil est prioritaire, s'ils n'ont pas de cours et en présence du professeur documentaliste ou d'un assistant d'éducation.

Bureaux administratifs, de Vie scolaire et de direction :

- Le respect des règles de distanciation s'y appliquent. Les personnes qui s'y rendent communiquent de loin ou assises pour éviter le surplomb par rapport à la personne qui reçoit. (En cas de rendez-vous ne permettant pas l'application des règles, utiliser une salle de réunion) ;
- Gel hydroalcoolique et port du masque s'y imposent lors des rendez-vous.

Salle des professeurs :

- Sens de circulation évitant tout croisement ;
- La salle des professeurs ne peut plus être un lieu de pause commun à tous : règles de distanciation à respecter ;
- Deux postes informatiques seront disponibles ;

Salle de reprographie :

- Une seule personne présente possible ;
- Lavage des mains avant d'utiliser la photocopieuse

Infirmierie

- Un seul élève dans la salle d'attente ;
- En salle de classe : appel avec votre modulaire de la vie scolaire et de l'infirmière⁵ pour qu'un adulte prenne en charge l'élève malade ;
- En dehors de la classe : l'adulte présent alerte l'infirmière ou un membre de la Vie scolaire.

⁵ Les Personnels ont les n^{os} de l'infirmière, de la CPE et du Principal.

Restauration :

- Les entrées et sorties de la restauration seront collectives en respectant les règles de distanciation ;
- 1 élève par table de 4 ou 2 élèves par table de 6 ;
- Aucun déplacement autorisé pendant le repas.
- Utilisation de la gourde personnelle pendant le repas ;
- Possession d'un sac à dos pour y mettre les sacs hermétiques, les masques et la gourde.

Cours de récréation :**Rappel : Port du masque OBLIGATOIRE**

- Usage des bancs extérieurs interdit ;
- Pas de jeux de contact et de ballon⁶ ;
- Respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Ascenseurs :

- Pas d'utilisation ;

Organisation du temps scolaire**Accueil des élèves :**

- Prise en charge des élèves de 7h45 à 16h55.
- Aucun regroupement aux abords de l'établissement n'est toléré.
- Organisation de l'accueil des élèves en alternance selon les critères de priorités et les effectifs attendus. Les emplois du temps seront transmis via e-lyco.

Disciplines particulières :

- **EPS** : cours maintenus, en extérieur sans contact en respectant les règles de distanciation, accès aux vestiaires impossible : **les élèves doivent venir dès le matin en tenue de sport** ;
- Arts plastiques et éducation musicale : sans manipulation du matériel et sans utilisation d'une salle spécifique ;
- Sciences : expériences menées de préférence par le professeur ou présentées en vidéo uniquement ;
- SVT : participation à l'éducation à la santé, aux séquences pédagogiques sur les gestes barrières et la manipulation des masques.

Emplois du temps :

A la sortie des cars, les élèves rejoindront la cour et respecteront les distances physiques et les gestes barrière. L'appel des élèves se fera avant le passage au sanitaire.

⁶ Face à ces interdictions, les élèves pourront avoir une réflexion avec leurs professeurs, la CPE et les assistants d'éducation sur les jeux et activités qui sont possibles dans la cour.

Le Principal passera les premiers jours dans chaque classe pour accueillir les élèves, rassurer en affirmant le collectif (protection de tous et engagement de chacun), poser les enjeux de ce retour à l'école à l'approche de la fin d'année scolaire, expliquer les modalités nouvelles des règles de vie collective liées au coronavirus, présenter les possibilités et modalités d'accueil, d'écoute et d'expression individuelles et collectives et dresser des perspectives pour la poursuite de la scolarité durant cette fin d'année et l'an prochain. L'Infirmière viendra ensuite informer les élèves sur les questions de santé, de précautions à prendre et les dispositifs d'aide mis en place, notamment avec l'Assistante sociale et la CPE.

Lundi 22 juin 2020 : 67 élèves prévus dont 56 DP

	3A <i>Salle A05</i>	3B <i>Salle B02</i>	3C <i>Salle B03</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>		
8h05	Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ	Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT	Mathématiques M. DEHAINAULT
9h40	récréation		
10h05	<i>Lavage des mains</i> Français Mme LERAY-PATURAUX	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT
11h40	<i>Lavage des mains</i> REPAS		
13h10	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres		
13h25	Mathématiques M. DEHAINAULT	Français Mme LERAY-PATURAUX	Anglais Mme PERETO
14h55	récréation		
15h20	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques M. DEHAINAULT	<i>Lavage des mains</i> Français Mme LERAY-PATURAUX
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars		

Mardi 23 juin 2020 : 73 élèves prévus dont 62 DP

	4A <i>Salle A05</i>	4B <i>Salle B02</i>	4C <i>Salle B03</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>		
8h05	Français Mme CLAUDE	Mathématiques M. DEHAINAULT	Physique-Chimie Mme BATARD
9h40	récréation		
10h05	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Physique-Chimie Mme BATARD	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques M. DEHAINAULT
11h40	<i>Lavage des mains</i> REPAS		
13h10	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres		
13h25	Physique-Chimie Mme BATARD	Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ	Anglais Mme PERETO
14h55	récréation		
15h20	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques M. DEHAINAULT	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars		

Jeudi 25 juin 2020 : 91 élèves prévus dont 80 DP

	6A <i>Salle A05</i>	6B <i>Salle B02</i>	6C <i>Salle A11</i>	6D <i>Salle A14</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>			
8h05	Vie de classe Arts plastiques M. OSTANKOVITCH	Anglais Mme LORAND	Physique-Chimie Mme BATARD	Mathématiques Mme LANGON-LIJOUR
9h40	récréation			
10h05	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme LORAND	<i>Lavage des mains</i> Physique-Chimie Mme BATARD	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques Mme LANGON-LIJOUR	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT
11h40	<i>Lavage des mains</i> REPAS			
13h10	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres			
13h25	Physique-Chimie Mme BATARD	Français Mme NAUDIN	Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT	Anglais M. BIRON
14h55	récréation			
15h20	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme RELIANT	<i>Lavage des mains</i> Anglais M. BIRON	<i>Lavage des mains</i> Français Mme NAUDIN
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars			

Vendredi 26 juin 2020 : 81 élèves de 5^e attendus dont 70 DP

	5A <i>Salle B02</i>	5B <i>Salle A05</i>	5C <i>Salle B03</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>		
8h05	Français Mme NAUDIN	Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ	Anglais M. BIRON
9h40	récréation		
9h55	<i>Lavage des mains</i> Espagnol Mme RELET	<i>Lavage des mains</i> Anglais M. BIRON	<i>Lavage des mains</i> Français Mme NAUDIN
11h30	<i>Lavage des mains</i> REPAS		
13h20	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres		
13h35	Anglais M. BIRON	Espagnol Mme RELET	Histoire-Géo-EMC Mme RELIANT
15h05	récréation		
15h20	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme RELIANT	<i>Lavage des mains</i> Français Mme CLAUDE	<i>Lavage des mains</i> Espagnol Mme RELET
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars		

Lundi 29 juin 2020 : 67 élèves prévus dont 56 DP

	3A <i>Salle A05</i>	3B <i>Salle B02</i>	3C <i>Salle B03</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>		
8h05	Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ	Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT	Espagnol Mme RELET
9h40	récréation		
10h05	<i>Lavage des mains</i> Français Mme LERAY-PATURAUX	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT
11h40	<i>Lavage des mains</i> REPAS		
13h10	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres		
13h25	Mathématiques M. DEHAINAULT	Français Mme LERAY-PATURAUX	Anglais Mme PERETO
14h55	récréation		
15h20	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques M. DEHAINAULT	<i>Lavage des mains</i> Français Mme LERAY-PATURAUX
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars		

Mardi 30 juin 2020 : 73 élèves prévus dont 62 DP

	4A <i>Salle A05</i>	4B <i>Salle B02</i>	4C <i>Salle B03</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>		
8h05	Français Mme CLAUDE	Mathématiques M. DEHAINAULT	SVT Mme OLIVIER
9h40	récréation		
10h05	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> SVT Mme OLIVIER	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques M. DEHAINAULT
11h40	<i>Lavage des mains</i> REPAS		
13h10	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres		
13h25	SVT Mme OLIVIER	Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ	Anglais Mme PERETO
14h55	récréation		
15h20	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques M. DEHAINAULT	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme PERETO	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars		

Jeudi 2 juillet 2020 : 91 élèves prévus dont 80 DP

	6A <i>Salle A05</i>	6B <i>Salle B02</i>	6C <i>Salle A16</i>	6D <i>Salle A14</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>			
8h05	Vie de classe Arts plastiques M. OSTANKOVITCH	Anglais Mme LORAND	Anglais M. BIRON	Mathématiques Mme LANGON-LIJOUR
9h40	récréation			
10h05	<i>Lavage des mains</i> Anglais Mme LORAND	<i>Lavage des mains</i> EPS Mme PITON	<i>Lavage des mains</i> Mathématiques Mme LANGON-LIJOUR	<i>Lavage des mains</i> Anglais M. BIRON
11h40	<i>Lavage des mains</i> REPAS			
13h10	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres			
13h25	Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT	Histoire-Géo-EMC Mme RELIANT	EPS Mme CALVEZ	Français Mme NAUDIN
14h55	récréation			
15h20	<i>Lavage des mains</i> EPS Mme PITON	<i>Lavage des mains</i> Français Mme NAUDIN	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC Mme CHAPPOT	<i>Lavage des mains</i> EPS Mme CALVEZ
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars			

Vendredi 3 juillet 2020 : 81 élèves de 5^e attendus dont 70 DP

	5A <i>Salle A05</i>	5B <i>Salle B02</i>	5C <i>Salle B03</i>
8h	<i>Lavage des mains</i>		
8h05	Histoire-Géo-EMC Mme RELIANT	EPS M. TRELOHAN	Français Mme NAUDIN
9h40	récréation		
9h55	<i>Lavage des mains</i> Arts plastiques M. OSTANKOVITCH	<i>Lavage des mains</i> Histoire-Géo-EMC M. COSTAZ	<i>Lavage des mains</i> EPS M. TRELOHAN
11h30	<i>Lavage des mains</i> REPAS		
13h20	<i>Lavage des mains</i> Quartier livres		
13h35	Français Mme NAUDIN	Education musicale Mme HERVE	Histoire-Géo-EMC Mme RELIANT
15h05	récréation		
15h20	<i>Lavage des mains</i> EPS M. BROCHARD	<i>Lavage des mains</i> Français Mme CLAUDE	<i>Lavage des mains</i> Arts plastiques M. OSTANKOVITCH
16h50	<i>Lavage des mains</i> Montée progressive dans les cars		

Education à la santé et la citoyenneté

- Intervention de l’infirmière et/ou du médecin scolaire en complément des actions menées en SVT sur l’éducation aux gestes barrières, le port et l’utilisation des masques
- Ecoute active et Compétences Psychosociales avec l’assistante sociale, l’infirmière et la CPE.

En cas de symptômes

L’élève est pris en charge par l’infirmière (ou un membre de l’équipe de direction en cas d’absence) :

- Isoler l’élève avec un masque dans la salle B17 réservée à cet usage ;
- Alerter un membre de l’équipe de direction ;
- Appeler les responsables légaux de l’élève, qui doivent **OBLIGATOIREMENT** venir chercher leur enfant. Ils devront mettre en œuvre la procédure préconisée par leur médecin traitant ;
- Après quelques heures, nettoyer de manière approfondie les espaces où l’élève a séjourné, alerte du service académique ;
- Informer les personnels, les parents des élèves du groupe concerné.

Pour un adulte, la procédure est identique.